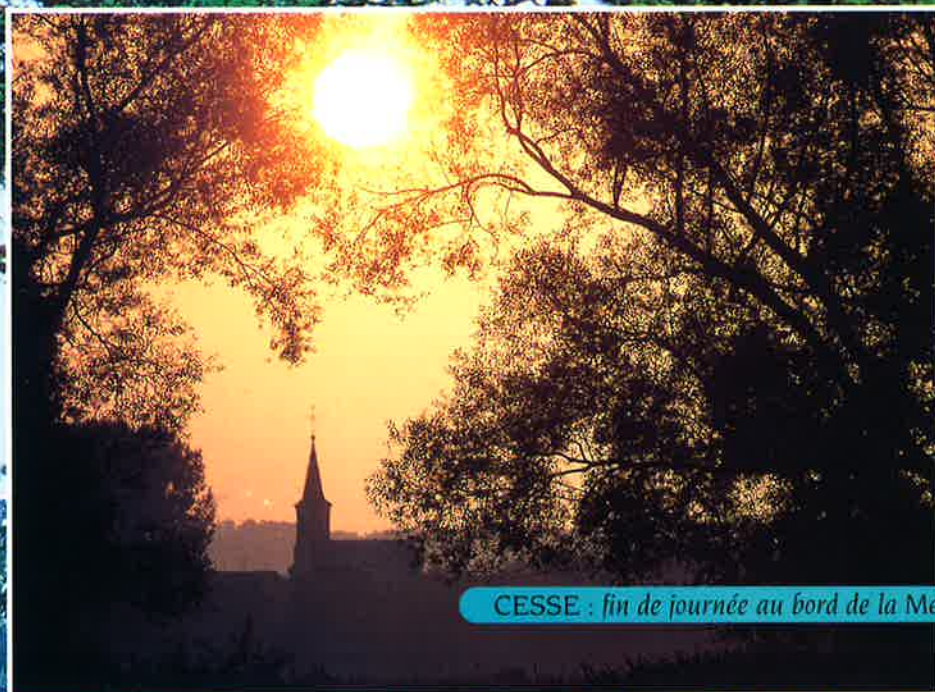




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 6 - JUIN 2001



CESSE : fin de journée au bord de la Meuse



Pouilly sur Meuse : l'Herminie





LA BAUQUETTE

LE MOT DU PRESIDENT

Le dernier numéro de la Bauquette paru en mars dernier vous a informé des changements survenus dans les Communes de notre canton suite aux élections municipales des 11 et 18 mars.

Ces changements ont eu pour conséquence de modifier quelque peu le fonctionnement de notre CODECOM qui est maintenant organisée de la façon suivante :

-Président : Etienne DEMULDER

-Vice-Présidents : Jean LEGRAND, Jean-Marie BAUDIER, Jean HERREYE, Guy SANTOIRE, Marinette GOBERT.

Compte tenu de nos compétences et des orientations de notre projet de territoire, 7 commissions ont été mises en place :

○ Voirie et travaux : animation Jean LEGRAND

Programmation et surveillance des travaux de voirie et d'aménagements relevant de la compétence de la CODECOM

○ Scolaires et Transports Scolaires : animation Jean LEGRAND

Programmation des investissements pédagogiques des écoles, gestion des personnels et fonctionnement, gestion des transports.

○ Qualité de Vie : animation Marinette GOBERT

Communication, animation, services à la population, culture, sport, loisirs.

○ Cadre de Vie : animation Jean HERREYE

Mise en valeur du patrimoine, des villages, politique du logement.

○ Développement économique : animation Jean-Marie BAUDIER

Agriculture, développement économique, artisanat, commerce, ZAC, tourisme.

○ Environnement : animation Guy SANTOIRE

Déchets ménagers, entretien du Fleuve Meuse, étude d'assainissement des villages

○ Finances Locales : animation Etienne DEMULDER

Préparation et suivi des budgets, gestion de la trésorerie.

Le travail de ces commissions sera sans aucun doute essentiel dans les mois à venir. Après deux ans et demi de fonctionnement il semble utile de redéfinir de façon plus précise le champ de nos interventions tout en n'oubliant pas qu'avec la CODECOM nous sommes entrés dans une logique de gestion de projets.

Etienne DEMULDER

SOMMAIRE N°6

- ❶ Le mot du Président.
- ❷ Un second marché à Stenay
- ❸ Le calendrier des manifestations associatives cantonales
- ❹ ORAC du Pays de Stenay : appel à projets
La Mission locale du Nord Meusien
- ❺ La déchetterie de Chanzy
- ❻ La Maison des services : quoi ? quand ? où ?
- ❼ Vous avez la parole !

L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT

A votre disposition à l'accueil de la Communauté de Communes : l'offre de logements sur le canton.

Actuellement sont disponibles :

des F1, F2, F3, F4, F6.

Renseignez-vous auprès de Mme Lesieur au 03-29-80-31-81.

Pour une information sur les logements collectifs, veuillez contacter :

Espace Habitat (Mouzon) : 03-24-26-10-70

; HLM (Verdun) : 03-29-86-20-82 ;

SA HLM (Bar le Duc) : 03-29-79-16-79 ;

SCI Saint Maurice (Stenay) : 03-29-80-37-08.



Directeur de la publication :

Etienne DEMULDER

Chef de la rédaction : Rodolphe FOUCAUD

Tirage : 3000 ex.

Dépôt légal : janvier 2000

N°ISSN : en cours



LA BAUQUETTE

UN SECOND MARCHÉ A STENAY

Devant l'intérêt présenté par le nouveau marché biologique de Stenay, l'Office de tourisme entreprend sa pérennisation, soit :

- le dernier mardi du mois de novembre à février
- le deuxième et dernier mardi du mois de mars à octobre, de 8h30 à 12h30.

Vous y trouverez une grande diversité de produits cultivés sans engrais chimique ni pesticides, vendus pour la plupart directement du producteur au consommateur. Les agrobiologistes, tous labellisés, nous viennent de Meuse, d'Ardenne et de Belgique.

Ils nous proposent fruits, légumes (toujours de saison dont certains sont introuvables ailleurs), lait et laitages, pains, céréales, farines, huiles, œufs, viande sur commande groupée, charcuterie, préparations cuisinées, jus de fruits et de légumes etc... et toujours accompagnés de conseils et de documentation, bref, de quoi se refaire une petite santé!



- Les Meusiens :**
- Pascal Demaux de Gercourt pour la viande et la charcuterie Président du GAB de Meuse (Groupement des agrobiologistes)
 - Florence Henry de Remoinville pour les légumes et plants
 - Philippe Prot de Cousances les Forges pour les jus de fruits par l'intermédiaire de Pascal Demaux

- Les Ardennais :**
- Ilka et Xavier Limousin de Signy Montlibert pour le pain et pâtisseries
 - Alain et Corine Lemaitre pour les légumes, plants, céréales et préparations cuisinées
 - Nathalie Angles d'Exermont pour le fromage de chèvre et vache, crème et laitages
 - Gilbert Nizet de Lametz pour la viande et les céréales par commande
 - La Grange Vitale de Charleville pour tout produits secs ou conditionnés, documentation et conseils, cosmétiques et encens.



- Les Belges :**
- La ferme du Hayon de Sommethonne pour le fromage, le beurre et autres produits laitiers, les œufs et la farine.



Ce marché tendra à s'élargir dans le domaine de l'artisanat dont la matière première sera directement tirée de la nature (bois, pierre, terre, cire, laine, vannerie, paille, etc...) Avis aux amateurs!

Pour information enfin, sachez que ce marché spécifiquement biologique est plutôt rarissime, puisqu'il est unique en Meuse, le second en Lorraine a lieu dans le petit village vosgien de Bleurville, tout près de Contrexéville et pour la Champagne-Ardenne, un petit marché vient tout juste de s'établir dans la commune de Balan près de Sedan chaque premier samedi du mois en matinée.

L'éthique et la culture Bio

La démarche de l'Agriculture Biologique résulte d'une volonté d'exercer une activité agricole sans pesticides ni engrais chimiques de synthèse, dans le respect des équilibres naturels, reposant sur des principes éthiques, écologiques, sociaux et économiques.



LA BAUQUETTE



Elle attache une importance particulière à l'environnement, condition sine qua non à ses yeux de la prévention d'une Terre en bonne santé. Les pratiques culturales bio évitent la détérioration des sols arables, épargnent aux eaux souterraines ou de surface les pollutions chimiques et respectent le paysage.

Elle répond également à des objectifs sociaux et économiques en contribuant à une occupation équilibrée des territoires, à la création d'emploi, ainsi qu'au renforcement d'une activité socio-économique dans les zones rurales.

Des pratiques spécifiques et innovantes

Contrairement à une idée assez répandue, l'agriculture biologique n'est pas une agriculture simplifiée ou simpliste. Elle emploie au contraire des méthodes souvent très élaborées et nécessite des connaissances approfondies en matière d'agronomie.

L'élevage

La production animale biologique est par définition liée au sol (une large part de l'alimentation est produite sur l'exploitation même) et accorde une grande importance au bien-être des animaux. Ces derniers reçoivent une alimentation issue de l'agriculture biologique. Les quelques produits non bio qui peuvent être utilisés doivent figurer sur une liste précise de produits autorisés. Les farines animales ont toujours été proscrites en élevage biologique.

On retrouve par ailleurs beaucoup de races rustiques dans les élevages biologiques, celle-ci étant mieux adaptées aux conditions locales.

L'agriculteur bio doit déclarer son activité auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Il obtient sa certification auprès d'un organisme agréé qui exerce les contrôles. Il doit toutefois observer une période de 2 ou 3 ans dite "de conversion" avant de déclarer ses cultures biologiques. Pendant cette période de conversion nécessaire pour que la terre retrouve sa vitalité, les produits ne peuvent pas bénéficier du logo AB.



La Bio en France

Bien que l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche - Pays où l'AB est le mieux implanté puisqu'elle représente 10% de la surface agricole - restent largement devant la France au sein de l'UE, le développement de la bio s'accélère dans notre Pays. Ainsi, la barre des 1% d'agriculteurs bio a été franchie en 1999 en France.

La bio en Lorraine

Départements	Nombre d'exploitation			Surfaces (AB + conservation) en ha.		
	1995	1997	1999	1995	1997	1999
Meurthe et Moselle	12	15	32	1198	1615	2251
Meuse	12	10	32	861	822	1614
Moselle	7	16	29	611	1320	2482
Vosges	1	24	74	1643	1938	4601
Total Lorraine	52	65	167	4313	5695	10948

Comme sur le plan national, l'agriculture biologique a connu un important développement ces dernières années en >Lorraine. Les principales productions biologiques recensées sur notre région sont le lait, la viande bovine, et les céréales. Le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture ainsi que des ateliers plus spécialisés comme l'élevage de porcs ou de volailles tendent également à se développer. La promotion de l'AB en Lorraine est assurée au niveau régional par le Centre des Groupements Agrobiologistes de Lorraine (CGA) et au niveau départemental par les groupements des Agrobiologistes (GAB).

Article tiré du guide 2001 "Mangez Bio en Lorraine"

Pour toute information :

CGA Lorraine
 9, rue de la Vologne
 BP 1022
 54 521 LAXOU Cedex
 Tel : 03 83 98 49 20
 Fax : 03 83 98 44 97
 Président : François GARNIER

GAB 55
 Chambre d'Agriculture
 Les Roises BP 229
 55 005 SAVONNIERES DT BAR
 Tel : 03 29 76 81 55
 Président : Pascal DEMAUX
 Conseillère : Isabelle CANIN



LA BAUQUETTE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES CANTONALES DES PROCHAINS MOIS

DATE	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
JUN 2001			
23	Rencontres musicales	La Demeure	Brouennes
26	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I	Centre ville Stenay
30	Rencontres musicales	La Demeure	Brouennes
JUILLET 2001			
Chaque mercredi	Stenay insolite	O.T.S.I	Stenay
1	Exposition "La Grande Guerre En Meuse	Musée de la Bière	Stenay
1	Marche populaire internationale	Famille Rurales	Laneuville/Meuse
7 au 23	Les têtes sculptées		Stenay
7	Soirée Brochettes	Cercle philatélique	Stenay
8	Fêtes des Roses		Luzy St Martin
8	Mariage d'autrefois	Les Amis de Montserrat	Halles sous les Côtes
10	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I	Stenay
14	Brocante	Moto club	Stenay
14	Bal		Inor
21	Fête patronale		Olizy sur Chiers
29	Brocante		Laneuville/Meuse
31	Marché Biologique Artisanat	O.T.S.I	Stenay
AOÛT 2001			
4 au 19	Exposition peinture	O.T.S.I	Port de Stenay
11 au 26	Exposition "splendeurs des vêtements liturgiques"	Les Amis de Montserrat	Halles sous les Côtes
14	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I	Stenay
15	Brocante		Inor
15	Championnat Lorraine Boule Stenaisienne		Stenay
25	Pèlerinage St DAGOBERT		Mousay
25-26-27	Fête patronale Bal des pompiers		Stenay
25-27	Fête du roi DAGOBERT		Gîte de Charmois
28	Marché Biologique Artisanat	O.T.S.I	Stenay



LA BAUQUETTE

ORAC DU PAYS DE STENAY - Etat d'avancement au 15 juin 2001 -

Le premier Comité de Pilotage de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) se tiendra le 18 juin 2001. A cette occasion seront présentées aux différents partenaires de cette opération les premières actions engagées, pour agrément.

Investissements des entreprises

Depuis la dernière parution de ce journal, correspondant au lancement de l'opération, nous sommes en possession de **12 projets représentant plus de 3.000.000 F HT d'investissement.**

Sur ces 3.000.000 F HT, les dépenses éligibles se situent à **1.700.000 F** environ, ce qui représente la **consommation de près de la moitié des crédits obtenus.**

En effet, nous disposons de crédits correspondant à 20 dossiers représentant 3.600.000 F de dépenses éligibles.

Actions collectives

L'opération " **Stenay, c'est l'Amérique** ", organisée par **ARDICOM** du 5 au 9 juin derniers, a réuni 30 entreprises et 5 sponsors principaux : c'est la première opération d'envergure qui pourra bénéficier des crédits liés à l'ORAC.

D'autres actions sont en préparation dans le cadre de **ARDICOM**, qui est, avec Stenay Eco, l'association chargée par convention de mettre en œuvre le programme d'actions collectives.

APPEL A PROJETS

Le dernier numéro de ce journal vous avait présenté les conditions d'intervention des crédits liés à l'ORAC.

Les financements des ORAC s'obtiennent par tranches.

En fonction de la consommation des crédits obtenus, nous pourrions solliciter une nouvelle tranche. Mais cela nécessite un travail de programmation et donc cela ne pourra se faire sans avoir **connaissance de vos projets individuels (investissements matériels et immobiliers) et collectifs.**

Aussi, si vous souhaitez mettre en œuvre une action ou plus simplement creuser une idée qui concerne une action collective (promotion groupée, fidélisation collective, communication interentreprises, groupements artisanaux, groupements d'employeurs, recours au conseil de spécialistes sur une préoccupation commune, nouvelles formes de communication et d'information...), associant le monde des entreprises et le territoire de la communauté de communes, n'hésitez pas à nous contacter.

POUR TOUTE INFORMATION

STENAY ECO : Stéphane PERRIN, TEL : 03.29.80.38.38 FAX : 03.29.80.42.42
STENAY.ECO@wanadoo.fr

LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN

La Mission locale du Nord Meusien est une association qui travaille en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'insertion sociale et professionnelle (ANPE, organismes de formation, travailleurs sociaux,...). Les conseillers techniques accueillent les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et leur proposent un accompagnement dans leurs démarches. Celles-ci peuvent concerner :

- l'orientation professionnelle
- la recherche d'emploi et de formation
- la recherche d'information concernant la santé, le logement, la mobilité, les ressources,...

Une permanence d'accueil est assurée à Stenay tous les mercredis :

- **le matin** : de 9h à 12h au Centre social et culturel, Parc de la forge
- **l'après-midi** : de 13h30 à 17h à la Maison des services, Résidence Vauban

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vous pouvez contacter la Mission locale du Nord Meusien :

Mission locale du Nord Meusien, 15 rue des Frères Boulhaut - BP 701 - 55 107 Verdun
tél. 03-29-86-25-26 / fax. 03-29-86-32-78



LA BAUQUETTE

LA DECHETTERIE DE CHANZY

UN PROJET QUI SE REALISE

La déchetterie a été réalisée à l'initiative de la Communauté de Communes, au sein de la commission "environnement".



Elle est l'aboutissement d'un projet concerté, avec l'aide technique de Sovameuse, l'aide financière de l'Etat, du Conseil Général de la Meuse, de l'Ademe, et de l'Agence de l'Eau Rhin / Meuse ; sans ces différents partenaires, le projet n'aurait pas abouti. Du point de vue des travaux, signalons que les entreprises Monti, Gérard et Desmoules travaillent actuellement à la réalisation de cet ouvrage.

Ce nouvel outil complète notre système actuel de gestion des déchets ménagers (ordures ménagères, tri sélectif).

BIEN JETER, C'EST JETER UTILE ET PROPRE !

La déchetterie, située rue de Mûnnerstadt, à Stenay, va permettre de récupérer des déchets ménagers encombrants, valorisables et recyclables. Cet équipement contribuera ainsi à protéger notre cadre de vie et luttera contre les décharges sauvages. Aussi, les ordures ménagères collectées s'en trouveront réduites, et donc les coûts de traitement également.

QUELACCES ? QUELS HORAIRES ?

L'accès sera gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes. Pour les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs,...), les déchets se limiteront dans un premier temps aux matériaux d'emballage plastique, carton.



La déchetterie sera ouverte :

- > En hiver :
 - lundi : de 13h à 17h
 - mercredi : de 13h à 17h
 - samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h
 - dimanche : de 9h à 12h
- > En été :
 - lundi : de 14h à 18h
 - mercredi : de 14h à 18h
 - samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - dimanche : de 9h à 12h

LES BENNES



1 Les métaux sont réutilisés dans l'industrie sidérurgique.



2 Les déchets verts sont dirigés vers une plateforme de compostage.



3 Le carton est réutilisé pour fabriquer du carton recyclé.



4 Le tout-venant (matelas, vieux meubles...) est mis en décharge contrôlée.

A LA DÉCHARGE



5 Les gravats

LES BORNES



6 Les huiles de vidange sont régénérées ou servent de combustibles (four à chaux, cimenterie).



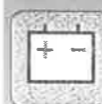
7 Le papier est recyclé pour faire de la pâte à papier.



8 Le verre est recyclé à l'infini, les bouteilles, pots et bocaux en verre redeviennent à nouveau des récipients en verre.



9 Les huiles ménagères peuvent être valorisées en alimentation animale.



10 Les batteries usagées sont collectées pour récupérer, le plomb, les acides et le plastique.

AU LOCAL DU GARDIEN



11 Les piles usagées sont collectées pour être traitées.



LA BAUQUETTE



LA MAISON DES SERVICES : QUOI ? QUAND ? OU ?

La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

- Pôle emploi / formation -

- . ANPE : le mardi, tous les quinze jours, de 14h à 16h
- . Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi)
- . ASSEDIC (visioguichet) : les mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h15
- . Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ") : tous les jours, en libre accès
- . Mission locale du nord meusien : le mercredi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26
- . IRFA (Institut régional de formation pour adultes) : sur convocation
- . Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h à 15h30
- . Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 4ème mercredi du mois, de 14h à 16h30
- . Bureau Armée de l'Air information : selon planning, un mercredi de 10h30 à 11h30
- . SCRE (Service de contrôle de recherche d'emploi, DDTEFP)

- Pôle social, retraite, logement -

- . CPAM (" Maison de la Sécu ") : le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- . Borne de remise à jour carte " Vitale " : tous les jours sauf le vendredi
- . CRAM (service retraite) : le 2ème mardi du mois de 10h à 12h SUR RDV au 03-29-86-09-54 et le 4ème mardi du mois de 10h à 12h SANS RDV
- . CICAS (retraites complémentaires) : le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30
- . AGRR : le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV au 03-87-37-79-90
- . Service social CRAM/CPAM : le 3ème mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46
- . Centre de médecine préventive (sensibilisation au bilan de santé) : selon planning
- . ARIM (Agence de restauration immobilière) : le 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 13h
- . CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : selon planning

- Pôle vie associative -

- . Secrétariat " Familles rurales ", association du canton de Stenay : le vendredi de 10h à 12h
- . Etablissement d'écoute (" Familles rurales ") : le mercredi de 15h à 17h
- . AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h
- . Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) : sur convocation

- Pôle accès au droit -

- . CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3ème lundi du mois, de 14h à 17h
- . Conciliateur de justice : selon la demande, pas de date fixe
- . Permanence juridique (avocat, notaire, huissier) : 1 fois par semestre
- . Défense des consommateurs (" Familles rurales ", canton de Stenay) : 1er vendredi du mois, 11h à 12h

Pour toute information supplémentaire, pour connaître la date d'une permanence, contactez la Maison des services : Résidence Vauban, 55 700 Stenay (Céline RAMIS) tel. 03-29-80-26-81 / fax. 03-29-80-26-82
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (le vendredi : 16h30)
email : MAISON.DES.SERVICES@wanadoo.fr





LA BAUQUETTE

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Sous cette rubrique, nous laissons place aux informations que vous souhaitez communiquer. Ainsi, l'association " Connaissance de la Meuse " (Haudainville) a-t-elle souhaité diffuser l'article suivant dans ce numéro :

DES FLAMMES A LA LUMIERE LE SON ET LUMIERE DU TROISIEME MILLENAIRE

Pour sa 6ème édition, le spectacle est désormais un rendez-vous qui rassemble des fidèles, bien sûr, mais aussi et surtout des touristes qui viennent de plus en plus loin.

L'an 2000 fut marqué par la venue d'un centenaire, Ancien Combattant de 1916, toujours en vie ; du Grand Duc héritier Jean de Luxembourg ; de l'Ambassadeur d'Allemagne et de bien d'autres personnalités.

Côté coulisse, ils seront plus de 600 bénévoles, dont 300 acteurs, à reprendre le chemin du spectacle pour revêtir leur uniforme de soldat français, allemand, ou américain, leur costume de civil. Une joyeuse ambiance au service d'un grand moment de l'histoire de la bataille de Verdun. Sur scène ou dans l'ombre, tous apportent leurs compétences, leur bonne volonté et leur bonne humeur. C'est qu'il en faut de l'énergie pour " faire tourner " l'intendance, le son, la lumière, les effets spéciaux, les décors, la pyrotechnie, la logistique, la promotion, l'accueil du public, ... Sans oublier les costumiers dont le travail se poursuit tout au long de l'année pour la création et l'entretien des vêtements civils ou militaires : plus de 900 au total !

Depuis sa création, ce spectacle a été applaudi par près de 95 000 personnes, et salué par des médias enthousiasmés par cette manière différente d'appréhender ces moments forts et souvent tragiques de notre histoire européenne.

Nous fêterons cet été la venue du 100 000ème spectateur ; vos applaudissements ou le plaisir de vous accueillir parmi les bénévoles est notre plus belle récompense. A bientôt !... Des habitants de Stenay et des environs prennent part à l'événement - spectacle " Des flammes à la lumière ".

Date des spectacles :

15-16-22-23 juin et 6-7-13-20-21-27-28 juillet 2001

Renseignement et réservation :

CONNAISSANCE DE LA MEUSE : 03-29-84-50-00

Si à votre tour vous désirez insérer une information dans le prochain numéro de " La Bauquette ", déposez votre article auprès de la Communauté de Communes avant le 31 août 2001.

L'église de Brouennes



Mairie de Martincourt sur Meuse

Le Kiosque de Stenay

